

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

Absents : 2

Exclus :

SEANCE DU 2 avril deux mil vingt-six

Date de convocation : 26 mars 2026

Date d'affichage : 26 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le 2 avril à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de M. THOMAZET Fabien, Maire.

OBJET : Election des membres à la Commission d'Appel d'Offres

Présents : Mrs BEAUDET Philippe, BERNARD Xavier, CHOMEL Lionel, COLOMBARI Thomas, LENFANT Christophe, LOTAIRE Cédric, THIEVON Yves, THOMAZET Fabien, Mmes BERGER Karine, BRICAUD Maryline, MARTIN Delphine, RAYNAL Annick, THOMAS Christelle,

Absent excusé : Mmes BERTHET Giovanna, DAMIANS Magali,

Secrétaire de séance : Mme THOMAS Christelle,

N°2026-18

Le Conseil Municipal,

Vu les articles L1414-2 et L 1411-5 du Code Général des Collectivités territoriales,

Considérant qu'à la suite des élections municipales, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de constituer une commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus par le Conseil Municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Considérant que l'élection des membres élus de la commission d'appel d'offres a eu lieu à bulletin secret et qu'une seule liste était présente.

Le Conseil Municipal procède à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres.

SONT ELUS membres à la Commission d'Appel d'Offres, à l'unanimité :

- Délégués titulaires :

- Mr BERNARD Xavier (13 voix)
- Mme RAYNAL Annick (13 voix)
- Mr LOTAIRE Cédric (13 voix)

- Délégués Suppléants :

- Mme BRICAUD Maryline (13 voix)
- Mme MARTIN Delphine (13 voix)
- Mr LENFANT Christophe (13 voix)

Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la télétransmission en
Préfecture le 7 avril 2026
Publication le 9 avril 2026
Le Maire



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait conforme

Le Maire

Fabien THOMAZET



Accusé de réception en préfecture
001-210103255-20260402-Delib2026-18-DE
Date de télétransmission : 07/04/2026
Date de réception préfecture : 07/04/2026